

Nucléaire

# LA FAIBLE RADIOACTIVITÉ DEMEURE À RISQUE

**Une étude contredit la position française traditionnelle**

**A** l'heure où s'ouvre à Paris une conférence internationale sur le risque radiologique (1) paraît une enquête révélatrice du Centre international de recherche sur le cancer (Circ) de Lyon. D'une ampleur inédite, puisqu'elle a porté sur 96 000 travailleurs du nucléaire, celle-ci montre, contrairement à ce qu'affirmaient certains spécialistes du nucléaire français, que la radioactivité n'est pas dénuée de risque à faibles doses.

Retour en arrière. En juillet dernier, la France, par la voix d'Édouard Balladur, se disait prête à adopter les nouvelles normes de radioprotection fixées par la Commission internationale de protection contre les radiations ionisantes (Cipri), en abaissant les seuils d'exposition à la radioactivité de 50 à 20 millisiverts (mSv) par an en moyenne (2) pour les travailleurs du nucléaire, et de 5 mSv par an à 1 mSv pour le public. Une annonce faite à contre-cœur.



**Personnel de l'usine traitement des déchets nucléaires de la Hague.** À long terme, une faible dose de radiation peut s'avérer dangereuse. (Photo AFP.)

En effet, à la surprise générale, la France s'était, dans un premier temps, désolidarisée de 50 autres pays, arguant du manque d'éléments scientifiques qui justifieraient un renforcement des normes actuelles. Une position notamment dictée par le professeur Pellerin, ancien directeur du Service central de protection contre les radiations ionisantes (SCPRI).

Une conférence internationale devait permettre à la France de faire valoir son point de vue. Or, l'étude du Centre international de recherche sur le cancer de Lyon, pour la première fois de manière directe, affirme que le risque de dévelop-

per un cancer existe dès les plus faibles doses d'exposition.

« Jusqu'alors, faute de mesures directes, les estimations du risque lié à de faibles doses étaient faites par analogie avec Nagasaki et Hiroshima, explique le docteur Elisabeth Cardis, responsable de l'étude du Circ. On transposait à l'univers professionnel et à l'environnement général les données issues de ces catastrophes, partant du postulat qu'une dose de rayonnement, reçue pendant plusieurs années, engendre le même risque que cette dose reçue en une seule fois. Mais cela restait à prouver, certains avançant que les risques liés à

une exposition chronique sont moindres, ou à l'inverse plus élevés, ou encore que ce type d'exposition a des effets protecteurs. »

Le Circ a étudié, de 1989 à 1994, la mortalité de 96 000 travailleurs appartenant à sept établissements nucléaires canadiens, américains et britanniques. Résultat : « une personne ayant cumulé une dose de 0,1 Sv sur la durée totale de sa vie, ou de son activité professionnelle, a un risque de mortalité par leucémie de 22 % supérieur à celui d'une personne non exposée. » S'agissant des autres cancers, le risque de surmortalité n'est pas avéré. Autrement dit, les estimations sur lesquelles se fondent les recommandations de la Commission internationale sont « réalistes », estime le Circ.

Reste à connaître l'avis de l'Académie des sciences, à qui le gouvernement français a demandé un rapport.

**Marianne GOMEZ**

(1) « Rayonnement et société, comment appréhender le risque radiologique », du 24 au 28 octobre au carrousel du Louvre.

(2) Le sivert est l'unité internationale de dose permettant d'apprécier le retentissement biologique des radiations.